Nations Unies E/CN.5/2021/L.2

# Conseil économique et social

Distr. limitée
11 février 2021
Français
Original : anglais

**Commission du développement social**
**Cinquante-neuvième session**
8-17 février 2021

## Projet de rapport

*Rapporteur* : Kouadjo Michel **Kouakou** (Côte d'Ivoire)

## Organisation de la session

### A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement social a tenu sa cinquante-neuvième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 19 février 2020 et du 8 au 17 février 2021. Elle a tenu trois séances (1re à 3e séances).

2. Conformément à l'organisation des travaux adoptée à sa 2e séance, le 8 février 2021, et compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur ses modalités de travail à sa cinquante-neuvième session et des solutions qui s'offrent à elle dans l'intervalle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, la Commission a tenu [...] séances informelles virtuelles pour avoir une discussion générale et des dialogues interactifs au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le compte rendu des séances informelles virtuelles figure à l'annexe du présent rapport.

### B. Participation

3. Les représentantes et représentants de [ ] États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs(trices) d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'États non membres et d'organisations intergouvernementales, ainsi que des représentant(e)s d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. La liste des participantes et des participants figure dans le document publié sous la cote E/CN.5/2021/INF/1.

### C. Élection du Bureau

4. Dans sa décision 2002/210, le Conseil économique et social a décidé que, aussitôt après la clôture d'une session ordinaire, la Commission tiendrait la première



Merci de recycler

séance de la session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau Président ou la nouvelle Présidente et les autres membres du Bureau.

5. À sa 1re séance, le 19 février 2020, la Commission a élu par acclamation Martín García Moritán (Argentine) et Sharifa Yousef Alnesf (Qatar) à sa présidence et à sa vice-présidence, respectivement, pour sa cinquante-neuvième session. À la même séance, la Commission a reporté à une date ultérieure l'élection des membres du Bureau représentant les États d'Afrique, les États d'Europe orientale et les États d'Europe occidentale et autres États, étant entendu qu'une fois leur candidature approuvée par leur groupe de pays, les personnes nommées seraient autorisées à participer aux réunions du Bureau qui se tiendraient en vue de préparer la cinquante-neuvième session.

6. À sa 2e séance, le 8 février 2021, la Commission a élu par acclamation María del Carmen Squeff (Argentine) à sa présidence (le Président élu précédemment ayant quitté New York), et Julie Opperman (Luxembourg), Kouadjo Michel Kouakou (Côte d'Ivoire) et Nikola Nenov (Bulgarie) à sa vice-présidence.

7. À la même séance, la Commission a nommé M. Kouakou Rapporteur.

8. Le Bureau est donc composé comme suit :

*Présidence* :
María del Carmen Squeff (Argentine)

*Vice-Présidence* :
Sharifa Yousef Alnesf (Qatar)
Kouadjo Michel Kouakou (Côte d'Ivoire) (Rapporteur)
Julie Oppermann (Luxembourg)
Nikola Nenov (Bulgarie)

## D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 2e séance, le 8 février 2021, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote E/CN.5/2021/1, qui est reproduit ci-après :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
   a) Thème prioritaire : Transition vers le développement durable et justice sociale : le numérique au service du développement social et du bien-être de toutes et de tous ;
   b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux :
      i) Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées : « La voie à suivre : un programme de développement qui tienne compte de la question du handicap pour 2015 et au-delà » ;
      ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse ;

iii) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ;

iv) Questions, orientations et programmes relatifs à la famille ;

c) Questions nouvelles : politique sociale visant à promouvoir un relèvement plus inclusif, plus résilient et plus durable : reconstruire en mieux après la COVID-19 aux fins de la bonne exécution du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

4. Questions relatives aux programmes et questions diverses :

a) Projet de plan-programme pour 2022 ;

b) Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

5. Ordre du jour provisoire de la soixantième session de la Commission.

6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-neuvième session.

10. À la même séance, la Commission a approuvé les modalités d'organisation de ses travaux telles qu'énoncées dans le document E/CN.5/2021/1/Add.1 et modifiées oralement par la Présidente afin que l'examen du point 4 b) de l'ordre du jour figure au programme de la matinée du 17 février 2021.

## E. Documentation

11. On trouvera dans l'annexe [ ] du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-neuvième session.